

I. FICHE SIGNALÉTIQUE DE PROJET PARR VSBG

PÉRIODE DE RAPPORTAGE : Juillet 2019 - septembre 2019

Titre du projet	Projet d'Appui au Renforcement de la justice et des services de sécurité intérieure dans la Réponse aux VSBG en Côte d'Ivoire (PARR/VSBG)
Zones cibles	Côte d'Ivoire : couverture régionale, zone ouest et sud-ouest, spécifiquement les régions du Cavally, Tonkpi, Guémon et San-pédro. Côte d'Ivoire : couverture nationale pour les 09 bureaux locaux d'assistance judiciaire et le GBVIMS
Structures ciblées	<ul style="list-style-type: none"> • 10 Commissariats de police et 17 brigades de gendarmerie de la zone cible • 36 Bureaux locaux d'assistance judiciaire et leur coordination • 20 Plateformes de lutte contre les VBG¹, dont 10 dans la zone cible du projet.
Durée d'exécution	30 mois (Novembre 2017- Avril 2020)
Budget de l'action	Budget estimatif total (US\$) : 1.091.906 Ressources allouées (US\$) : US Embassy : 990.049 et PNUD : 101.857
Objectifs de l'action	Le projet vise à contribuer à la réponse nationale aux défis des Violences Sexuelles Basées sur le Genre (VSBG), plus particulièrement à l'ouest de la Côte d'Ivoire, en capitalisant sur les acquis de programmes précédents et/ou en cours de mise en œuvre. De façon spécifique, le projet se propose de (i) Renforcer le professionnalisme des forces de sécurité intérieure dans la prise en charge des VSBG ; (ii) Renforcer l'efficacité de la justice en matière de prise en charge des cas de VSBG ; (iii) Renforcer la confiance des populations dans les instruments légaux mis en place pour leur protection ; (iv) Renforcer les capacités nationales et celles des services de sécurité en matière de coordination et de collecte d'information sur les VSBG.
Structure d'exécution	PNUD (DIM)
Partenaires associés à la mise en œuvre	<ol style="list-style-type: none"> 1. Ministère du Plan et du développement ; 2. Ministère d'Etat, Ministère de la Défense (Le Commandement Supérieur de la Gendarmerie); 3. Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité (La Direction Générale de la Police Nationale); 4. Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme (La Direction des Affaires Civiles et Pénales); 5. Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant (Le Comité National de Lutte contre les Violences basées sur le genre) ; 6. Société civile (Association des femmes juristes de Côte d'Ivoire à travers ses cliniques juridiques) ; 7. Le Barreau.
Groupe(s) cible(s)	La Direction Générale de la Police Nationale (DGPN), la Gendarmerie Nationale, les juridictions, les plateformes VBG.
Bénéficiaires finaux	Les fonctionnaires de police et de gendarmerie, les magistrats, les officiers de police judiciaire et greffiers, les populations de Côte d'Ivoire, plus particulièrement celles de l'Ouest et du sud-ouest.

¹ La plateforme de lutte contre les VBG est définie comme un cadre d'échange, de collaboration, de référence et de contre référence au niveau départemental entre les acteurs intervenant dans la lutte contre les VBG.

Résultats escomptés	<ol style="list-style-type: none"> 1. Les services de sécurité intérieure assurent effectivement la sécurité, la protection et la prise en charge des victimes de VSBG ; 2. Le système judiciaire est plus efficace dans la prise en charge judiciaire des victimes de VSBG ; 3. Les populations connaissent leurs droits sur les VSBG, et sont conscientes des mécanismes légaux et judiciaires en place pour leur protection ; 4. Les autorités nationales assurent la coordination, le suivi et l'évaluation des interventions en matière de VSBG y compris la collecte de données et le partage d'information
----------------------------	---

I. RESUME EXECUTIF

L'on note une augmentation de 150 % des appels reçus par le centre d'appel du ministère de la justice et des droits de l'homme après l'extension de ses capacités par le PARR VSBG juste 01 mois après la fin des travaux. Ce résultat s'explique par le fait que les travaux d'extension ont permis au centre d'appel de passer de 02 appels simultanés à 30 appels simultanés avec une capacité de stockage illimité. Cet appui au ministère de la justice a continué avec la formation de 30 magistrats points focaux VBG des cellules de suivi des VBG au sein des tribunaux, augmentant le nombre de magistrats formés dans le cadre de la formation continue à 73 magistrats et greffiers. Toutes ces formations ont vu la participation effective du Directeur des Affaires Civiles et Pénales du Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme. Ces formations ont permis d'échanger sur certains problèmes relevés dans l'étude de l'expert ayant identifié les domaines de collaboration a amélioré entre OPJ et parquet dans la prise en charge judiciaires des VSBG. Les participants ont pu constater au cours de ces sessions, une nette évolution dans les dispositions du nouveau code pénal et du nouveau code de procédure pénale relativement aux VSBG avec des définitions claires et larges du viol et des agressions sexuelles. Ces points focaux VBG des tribunaux et sections détachées ont été mis en contact avec les plateformes multisectorielles de lutte contre les VBG avec qui ils collaborent efficacement à la prise en charge des VSBG. Les sessions délocalisées de formation des forces de sécurité intérieure sur les VBG dans le cadre du projet ont permis de toucher ce trimestre, 43 gendarmes.

A ce jour 146 policiers dont 08 femmes, et 118 gendarmes tous des hommes ont reçu une formation de base sur les VBG. Un bon accueil de la personne victime est gage de l'assurance de celle -ci à continuer la procédure et à collaborer avec la police judiciaire. Les apprenants ont manifesté leur disponibilité à traiter avec plus d'attention et d'égard les cas de VBG. Ces formations ont également permis de jeter les bases du renforcement de la collaboration entre les forces de sécurité et les plateformes de lutte contre les VBG. Les plateformes VBG et les bureaux d'accueil genre collaborent effectivement avec les cliniques juridiques en leur référant les personnes victimes de VSBG pour l'accompagnement médical, médicolégal et juridique. Ces référencement ont permis de prendre en charge à ce jour 105 victimes de violences sexuelles dont 90 filles, 14 femmes et 01 garçon. Parmi ces personnes survivantes, 61 ont bénéficié du paiement des frais médicaux. 53 Présumés auteurs ont été interpellés et des procédures judiciaires ont été initiées dans ce cadre. Outre la prise en charge, les cliniques juridiques ont mené au total 20 séances de sensibilisation touchant directement 2523 personnes dont 1021 femmes et filles. 07 émissions radios ont été réalisées et diffusées 19 fois dans les radios de proximité ainsi que 03 spots radios diffusés 162 fois sur les VSBG.

L'achèvement des travaux de construction des 08 bureaux d'accueil genre et l'équipement de l'ensemble des 12 bureaux dans le cadre du projet contribueront à renforcer les acquis actuels en matière de prise en charge.

II. Etat annuel de la mise en œuvre (au 30 septembre 2019) et perspectives

Produits/Activités clés	Description	Progrès/Réalisations au 30 septembre 2019	Actions prévues dans les 3 prochains mois
1.1 Renforcement des capacités techniques des policiers et gendarmes en matière de VSBG	Mission internationale d'échange d'expérience et/ou de renforcement de capacités sur les VSBG	<p>Il est noté, en application des enseignements de la mission :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Un engagement du ministère de la justice par la création de cellules de lutte contre les VBG au sein des tribunaux, sections de tribunaux ivoiriens et désignation d'un point focal VBG au sein des Cours d'appel et à la DACP ○ Les VBG ont été intégrés dans le curricula de la formation initiale des magistrats suite aux recommandations de la mission d'échange d'expériences. L'experte nationale du projet est sollicitée pour animer certaines sessions de cette formation (annexe 1). ○ Par ailleurs, des sessions de formation continue supplémentaires sous forme de séminaire ont été organisées à l'endroit de 30 magistrats et greffiers en fonction. 	Suivi des actions
	Formation des policiers et gendarmes aux VSBG	<ul style="list-style-type: none"> ○ 146 policiers dont 08 femmes de 15 commissariats relevant du ressort des préfectures de police de Daloa, Man et San Pedro formés comme animateurs relais sur les violences basées sur le genre, et la collecte de preuves en matière de VSBG. Ces policiers avec les commissaires en tête sont sensibilisés et sont désormais plus engagés pour une prise en charge de qualité des cas de VBG. ○ 118 gendarmes de 13 brigades de gendarmerie des régions du guémon, du Tonkpi et de San Pedro formés comme animateurs relais sur les violences basées sur le genre, et la collecte de preuves en matière de VSBG. Les commandants de brigade et de compagnie ont pris part à ces sessions et sont désormais outillés pour une prise en charge de qualité et selon les principes directeurs. Les échanges avec les procureurs formateurs leur permettent d'améliorer leurs méthodes d'enquête et de rédaction des procès-verbaux de même que la qualité de la collaboration avec le directeur de la police judiciaire, c'est-à-dire le Procureur de la République. 	Formation de 50 gendarmes comme animateurs relais sur les VBG des brigades du cavally, du Guemon et du Tonpi Suivi post-formation

Produits/Activités clés	Description	Progrès/Réalisations au 30 septembre 2019	Actions prévues dans les 3 prochains mois
1.2 Construction et équipement de Gender desks au sein des commissariats et brigades de gendarmerie	Mise en place et équipement des bureaux de genre dans 12 commissariats et gendarmeries	<ul style="list-style-type: none"> - Travaux de construction achevés pour 08 bureaux d'accueil genre (Taï, Sangouiné, Man, Biankouma, Sipilou, Zouhan Hounien, Danané et Kouibly) (annexe2 : photo gender desks). - 04 autres bureaux ont été réaménagés (Tabou, Toulepleu, Bloelquin, San Pedro) 	<ul style="list-style-type: none"> - Réception provisoire des 08 gender desks achevés - Remise des équipements aux 12 gender desks - Formation des gestionnaires de bureau d'accueil genre
2.1 Renforcement de la coopération et la coordination entre police et justice dans le traitement des VSBG.	Expertise nationale / internationale pour identifier les domaines de renforcement de la coopération et la coordination des actions entre la police et le pouvoir judiciaire.	<p>Etude achevée, et domaines à renforcer définis</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Cadre législatif à réviser pour tenir compte de la question spécifique des VBG ; ○ Capacités des acteurs du système répressif à renforcer ; ○ Pouvoirs de direction inefficaces, de surveillance et de contrôle non encore effectifs et interaction entre des acteurs judiciaires et extrajudiciaires de prise en charge des VBG inexistante ; ○ Les techniques d'enquête et de rassemblement des preuves constitue le défi de l'OPJ. ○ Des séances de travail préparatoires des réunions thématiques ont eu lieu avec les acteurs judiciaires. 	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation de réunions thématiques
2.2 Renforcement et/ou spécialisation de la justice en matière de VSBG	<p>Appui à l'équipement des bureaux locaux d'assistance judiciaire (BLAJ)</p> <p>Ateliers de formation pour les points focaux sur le genre des tribunaux et / ou des gestionnaires des bureaux d'aide juridique (voir l'annexe 2)</p>	<p>La fonctionnalité de 30 Bureaux locaux d'assistance judiciaire a été améliorée grâce aux équipements qui leur ont été remis. Désormais, les réunions d'admission à l'assistance judiciaire se tiennent dans ces bureaux et les décisions sont disponibles dans les délais.</p> <p>73 Magistrats (procureurs, avocats généraux, juges d'instruction, substituts du procureur, présidents de chambre, juge des enfants, greffiers) dont 15 femmes ont reçu une formation sur les VBG qui leur a permis de prendre l'ampleur de leur rôle dans la lutte contre les VBG. Ils se sont engagés à s'impliquer davantage dans la lutte, à mieux collaborer avec les plateformes de lutte contre les VBG.</p> <p>Parmi ces 73 magistrats, 60 sont points focaux VBG, et donc membres des cellules de suivi des procédures VBG des tribunaux dont les mises en place ont été facilitées par le projet.</p>	<p>Suivi des actions des BLAJ</p> <p>Suivi post formation</p>

Produits/Activités clés	Description	Progrès/Réalisations au 30 septembre 2019	Actions prévues dans les 3 prochains mois
3.1 sensibilisation des communautés, hommes et femmes	Confection d'affiches et outils de CCC	<p>La mise en œuvre des activités par l'AFJCI a permis d'enregistrer 105 cas de personnes victimes de violences sexuelles dont 90 filles, 14 femmes et 01 garçon bénéficiant de l'assistance juridique des cliniques juridiques. 53 présumés auteurs ont été interpellés et mis en détention préventive.</p> <p>11 séances de sensibilisation de masse et 09 séances de sensibilisation de proximité organisées sur les VBG pour expliquer les lois et procédures judiciaires protégeant les personnes contre les VBG. 2523 personnes touchées directement par les sensibilisations, dont 1021 femmes et filles et 1502 hommes et garçons.</p> <p>07 émissions ont été réalisées et diffusées plusieurs fois dans les radios de proximité ainsi que 03 spots radios diffusés 162 fois sur les VSBG en français, en langue locale (allochtone et autochtone)</p>	<p>-Poursuite accompagnement médical, médicolégal, juridique et judiciaire des victimes, confection et diffusion de Spots radios,</p> <p>- Poursuite sensibilisation des populations</p> <p>-Suivi et de collecte de données statistiques auprès des cliniques juridiques.</p> <p>Suivi post-sensibilisation</p>
	Forums publics de sensibilisation par les cliniques juridiques ou associations de société civile		
	Confection et diffusion de spots audio avec les radios de proximité		
3.2 Assistance juridique et monitoring	Fonds d'appui au renforcement des capacités des cliniques juridiques pour l'accompagnement médicolégal, juridique et judiciaire des victimes	<p>Les travaux d'extension des capacités du centre d'appel du Ministère de la justice et de Droits de l'Homme ont été réceptionnés. Désormais, le centre d'appel, connecté à la fibre optique et équipé en matériels informatiques, est capable de recevoir 30 appels simultanés au lieu de 02 par le passé.</p>	<p>Communication pour la promotion du centre d'appel</p>
	Extension du centre d'appels du ministère de la Justice		
4.1 Appui au renforcement des capacités de coordination du SGI	Appui à l'organisation de consultations locales multipartites	Séances de travail préparatoires ont eu lieu avec les différents acteurs. De ces séances, il ressort la nécessité de combiner cette activité avec celle des réunions thématiques pour plus d'efficacité.	Organisation de consultations locales multipartites combinées avec les rencontres thématiques

Produits/Activités clés	Description	Progrès/Réalisations au 30 septembre 2019	Actions prévues dans les 3 prochains mois
4.2 Appui à la collecte de données	Atelier sur la standardisation et l'harmonisation des outils de collecte et des services de sécurité interne de la GBV IMS	<ul style="list-style-type: none"> ○ Atelier tenu et outils de collecte validés ○ Un circuit de partage de l'information des gender desks vers la direction des statistiques du ministère en charge de la famille proposé et validé par les participants. 	<ul style="list-style-type: none"> ○ En attente de la prise de notes de service (police et gendarmerie) pour l'utilisation effective de l'outil
	Acquisition de matériel informatique pour des plates-formes VBG et des outils de collecte de données pour les postes de police et les postes de police	Remise des équipements à 28 plateformes de lutte contre les VBG pour renforcer leurs capacités d'actions dans la prévention et la prise en charge des personnes survivantes ; à 05 bureaux d'accueil genre existant qui n'en avaient pas pour améliorer leur travail dans la réponse judiciaire, aux coordinations des bureaux d'accueil genre de la police et de la gendarmerie, à la direction des études, de la planification et des statistiques chargée de la base de données en matière de collecte de données VBG (le GBV IMS) et au comité national de lutte contre les VBG.	Suivi des actions des plateformes et des bureaux d'accueil récipiendaires
	Formation des acteurs des plates-formes sur les outils du GBV IMS et des mécanismes de collecte de données et des prestataires de santé	<ul style="list-style-type: none"> ○ 20 points focaux VBG des plateformes de lutte contre les VBG formés (dont 04 femmes) sur le GBV IMS pour enregistrer les données fiables, mener des sensibilisations et faire la prise en charge des personnes survivantes de VBG, ont été formés. ○ 22 prestataires de santé (Médecins, sages-femmes, infirmier) dont 04 femmes formés sur la prise en charge clinique du viol pour offrir une prise en charge médicale de qualité aux personnes survivantes et contribuer efficacement à la production de preuves médico-légales de qualité. 05 participantes étaient des femmes. 	-Fourniture pour soutenir le développement d'outils de collecte et de communication de données sur les SGBV dans les services de sécurité et les plateformes VBG.

III. Durabilité et Synergies avec d'autres actions

La consolidation de la durabilité se poursuit avec l'appropriation de la thématique des VSBG par le ministère de la justice et des droits de l'homme à travers les initiatives prises depuis le début de la mise en œuvre du projet PARRVSBG. En effet, l'établissement d'un plan d'actions VBG pour l'année judiciaire 2019 par la Direction des Affaires Civiles et Pénales du Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme et la création des cellules de suivi au sein des tribunaux constituent une avancée notable et la garantie d'une durabilité des actions du projet. Elle sera renforcée dès le début de la dispensation effective des modules sur les VBG à la formation initiale des auditeurs de justice, puisque la formation continue est déjà en cours en la matière.

La synergie du projet avec les autres projets du PNUD (projet état de droit et droits humains, prévention et réponses aux violences sexuelles liées aux conflits) continue mais aussi avec les actions des partenaires gouvernementaux qui sollicitent régulièrement l'experte VSBG du PNUD, notamment, le comité national de lutte contre les VBG, l'UNFPA, l'association des Femmes Magistrates etc.

IV. Difficultés et risques

Pour ce trimestre, la mise en œuvre du projet n'enregistre aucune difficulté majeure cependant, il a été noté un mouvement d'affectation au sein de la police qui peut avoir déplacé certains fonctionnaires formés sur les VBG. Une évaluation des effets sur les acquis du projet est en cours dans ce sens.

V. Changements intervenus dans la mise en œuvre

A ce jour, la mise en œuvre du projet n'enregistre aucun changement de nature à en affecter les objectifs. Toutefois, à la suite de la mise en œuvre de la recommandation de la mission internationale relative à l'insertion des VBG dans les curricula de formation initiales de la magistrature, il s'avère nécessaire d'organiser un atelier d'élaboration et d'harmonisation des modules de formation sur les VBG à l'attention des magistrats et des officiers de police judiciaire, et un atelier de formation des Magistrats et OPJ formateurs sur les VBG. Le projet pourvoira à l'organisation de ces deux ateliers. Par ailleurs, pour une synergie d'actions entre différents acteurs intervenants dans la prise en charge judiciaire des VSBG, il est judicieux de réunir les activités de rencontres thématiques et de consultations locales multipartites, de les mener ensemble pour un résultat efficient.

VI. Gestion, suivi et évaluation

La gestion du projet continue d'être faite par l'équipe projet.

VII. Exécution budgétaire

Produits	Activités clés	Budget prévisionnel (USD)	Dépenses au 31/03/2019 (USD)	Solde (USD)	Taux d'exécution
1. Les services de sécurité intérieure assurent effectivement la sécurité, la protection et la prise en charge des victimes de VBSG	1.1 Renforcement des capacités techniques des policiers et gendarmes en matière de VSBG	62 050	36 628,00	25 422	59,03
	1.2 Construction et équipement de Gender desks au sein des commissariats et brigades de gendarmerie	240 400	291 875,00	-51 475	121,41
Total produit 1		302 450	328 503,00	-26 053	108,61

2. Le système judiciaire est plus efficace dans la prise en charge juridique et judiciaire des victimes de VSBG	2.1 Renforcement de la coopération et la coordination entre police et justice dans le traitement des VSBG	140 400	25 716,0	114 684	18,32
	2.2 Renforcement et/ou spécialisation de la justice en matière de VSBG	109 800	110 034,0	-234	100,21
Total produit 2		250 200	135 750,00	114 450	54,26
3. Les populations connaissent l'importance de la loi en matière de VSBG, et ont recours aux mécanismes légaux en place pour leur protection	3.1 sensibilisation des communautés, hommes et femmes	69 000	40 230	28 770	58,30
	3.2 Assistance juridique et monitoring	85 000	59064	25 936	69,49
Total produit 3		154 000	99 294,00	54 706	64,48
4. Les autorités nationales assurent la coordination, le suivi et l'évaluation des interventions en matière de VSBG y compris la collecte de données et le partage d'information	4.1 Appui au renforcement des capacités de coordination du SGI	50 000	16320,00	33 680	32,64
	4.2 Appui à la collecte de données	83 200	75412,00	7 788	90,64
Total produit 4		133 200	91732,00	41 468	68,87
5. Gestion du projet	5.1 Ressources humaines	150 000	131 960,00	18 040	87,97
	5.2 Equipements, fonctionnement	6 600	6 046,70	553	91,62
	5.3 Suivi évaluation, visibilité	22 119	14 093,00	8 026	63,71
Total produit 5		178 719	152 099,70	26 619	85,11
(1) Total des coûts programmables		1 018 569	807 378,70	211 190	79,27
(4) Administration et gestion encourus par l'ambassade américaine (8%)		81 486	64 590,30	16 896	79,27
(6) Coût total du projet		1 100 055	871 969,00	228 086	79,27

VIII. Annexes

Annexe1 : Courrier pour l'insertion des VBG dans le curricula de formation initiale des magistrats (voir pièce jointe)

Annexe 2 : images gender desks



Koubly

Gender desk Brigade de gendarmerie de



Biankouma

gender desk commissariat de police de